

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 25 (1896)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Causerie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039015>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CAUSERIE

---

Le personnel enseignant de l'École d'agriculture de Pérolles a été chargé d'élaborer un Manuel d'agriculture pour nos écoles régionales et secondaires. Le Manuel a paru il y a quelques mois. C'est un fort volume in-8° de 607 pages. On le trouve au Dépôt du matériel scolaire et dans la plupart des librairies.

Si nous avons à l'apprécier, il nous suffirait de reproduire les comptes rendus que diverses revues d'agriculture en ont donné. Ce serait là le meilleur éloge que nous pourrions en faire.

Contentons-nous d'émettre une simple réflexion que nous avons entendu exprimer, à plus d'une reprise, par des hommes compétents. Cette réflexion, la voici : Si toutes nos écoles régionales enseignent bien ce Manuel, de sorte que les notions scientifiques et les conseils pratiques qu'il contient soient, au bout de quelques années, répandus et suivis un peu partout parmi nos agriculteurs, notre agriculture sera certainement considérablement améliorée ; il en résulterait pour notre canton une augmentation de richesse et de ressources agricoles telles que nous n'aurons plus rien à craindre de la concurrence.

De plus, le moyen de détourner le paysan des villes qui l'attirent et de l'attacher au sol natal, c'est de lui faire aimer l'agriculture, et pour lui faire aimer cette terre qu'il doit arroser de ses sueurs, il faut qu'il la travaille avec intelligence, qu'il comprenne ce qu'il fait, qu'il raisonne chaque opération.

Servir de guide aux professeurs et de résumé aux élèves, tel est le double rôle du Manuel en question.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler le plan que la Commission du livre s'est tracé. Une première condition à fixer concernait l'illustration du livre. Tous les membres de la Commission étaient d'accord à réclamer le concours de l'intuition. En effet, il n'est pas possible de donner les premières notions d'une science physique, en ne procédant que par définitions et explications théoriques : il est absolument nécessaire de s'adresser aux sens. C'est le chemin le plus court, le plus sûr et souvent même le seul possible. Mais, au lieu d'émailler le livre d'illustrations, ce qui est coûteux et prend beaucoup de place, on a cru qu'on pouvait y suppléer avec avantage, pour l'enseignement, au moyen d'une collection de planches murales. Or, parmi les nombreuses séries présentées au choix de la Commission, ce fut celle de Deyrolle qui a eu la préférence. Chacun des auteurs a composé donc son traité sur les tableaux Deyrolle, excepté les traités de physique et de chimie, celui des constructions rurales et quelques autres, parce que ces tableaux manquaient à la collection.

Ces tableaux sont donc *indispensables* à l'enseignement.

L'acquisition en sera faite par le Dépôt du matériel scolaire et ils seront cédés à chaque régionale avec une forte remise.

Pour le physique et la chimie, il faudra que chaque maître se procure les appareils nécessaires aux premières démonstrations, ou ce qui vaudrait mieux, qu'il confectionne lui-même ces appareils. Ce n'est ni coûteux, ni difficile. Du reste, des directions spéciales seront données à ce sujet. Ce qui manque trop souvent, c'est moins l'argent et les outils que le zèle et la bonne volonté.

Une seconde question que les auteurs eurent à résoudre avant de se mettre au travail, concernait la forme et le développement à donner au Manuel. Voulons-nous faire un livre qui puisse être remis directement entre les mains des élèves, ou bien un traité qui soit simplement le résumé des leçons du maître ? C'est cette seconde alternative qui a prévalu. Le professeur n'aura plus de notes à dicter, plus de résumé à faire, c'est le Manuel qui en tiendra la place. Mais, qu'on le remarque bien, la leçon ne doit pas être donnée *sur* le livre ni *à l'aide* du livre, mais *sans* le livre.

Voici donc en pratique comment le maître procédera :

a) Il tracera préalablement son plan, écartant les traités qui ne répondent pas aux besoins des contrées où l'on enseigne, tel que le traité de viticulture pour les vignes alpestres ou l'alpiculture pour la plaine. Il se rappellera qu'il a deux années pour parcourir le Manuel.

b) Avant chaque leçon, il étudiera le livre pour préparer les matières à enseigner et en déterminer l'étendue et les développements qu'il se propose de donner à ses explications.

c) Il aura soin de préparer les expériences à faire, les tableaux muraux à consulter et tout ce qui doit illustrer la leçon. Que le professeur n'oublie pas qu'autant que possible, il faut faire voir *les choses elles-mêmes*, et les tableaux, à défaut des objets.

La leçon sera facile à comprendre et intéressante dans la mesure même de l'emploi de l'intuition. Soyez sûrs que votre enseignement est condamné à rester stérile et ennuyeux, si vous ne vous donnez pas la peine de recourir aux objets et aux images.

Chaque maître diligent aura son petit musée qu'il organisera peu à peu et qu'il complètera chaque année.

d) La leçon sera donnée indépendamment du livre, avec l'aide des objets, des illustrations et du tableau noir. Au tableau noir, on écrira les mots nouveaux pour frapper les yeux ; au tableau encore, on tracera des résumés synoptiques, on fera les calculs et surtout on y tracera les dessins propres à mieux faire comprendre les explications.

La leçon se donnera donc le plus souvent la craie à la main. Le maître se gardera de dicter quoi que ce soit. L'élève sera occupé à regarder, à écouter et non à écrire.

e) A mesure que l'on avance, on s'arrêtera de temps à autre pour interroger les élèves sur ce qui vient d'être expliqué, pour s'assurer qu'ils comprennent ou pour leur faire trouver les conclusions à tirer d'un principe donné ou les applications à faire.

f) La leçon terminée, on ouvrira alors le Manuel et on parcourra les pages, le paragraphe qui résume l'enseignement qu'on vient de donner. Est-il nécessaire de faire remarquer que le maître ne doit pas perdre son temps à transcrire au tableau noir les tableaux statistiques ou autres qui se trouvent dans le Manuel? Ici, on aura recours immédiatement au livre.

g) Enfin, les élèves devront étudier le livre de manière à bien graver dans la mémoire les notions qu'il renferme. Il est indispensable d'avoir recours à plus d'une répétition. On ne retient bien une chose qu'autant qu'on l'a oublié plusieurs fois.

Voilà comment le livre doit être enseigné.

R. H.

---

## CONGRÈS DES INTÉRÊTS FÉMININS A GENÈVE

---

Comme ce Congrès a traité plusieurs questions concernant l'éducation de la jeune fille, nous croyons intéresser nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux un résumé des rapports et des discussions qui en furent l'objet. Nous nous abstenons de toute observation.

### I. Coéducation des sexes.

*Thèses de M<sup>me</sup> Pieczynska, Berne.*

La coéducation est, en Suisse, sanctionnée par les mœurs et conforme aux conditions économiques de la grande majorité des communes rurales.

A. Ses résultats, pour les six premières années scolaires, sont proclamés en général favorables au bon ordre des écoles et à la qualité du travail. Au point de vue des intérêts féminins, elle a l'avantage de donner aux deux sexes les éléments d'une même culture et le même élan vers un développement intégral. Lorsqu'une impartialité absolue envers les deux sexes parvient à établir entre eux des rapports fraternels, fondés sur une intelligente appréciation l'un de l'autre, la coéducation devient le plus puissant moyen d'influencer les mœurs en faveur des progrès légitimes de la cause féminine. Elle seule peut, sans limiter arbitrairement la sphère d'expansion de la femme, conjurer le danger d'un antagonisme entre les sexes, en posant entre eux dans la coopération les bases d'une harmonie plus féconde que la subordination d'un sexe à l'autre.

B. La coéducation aux années de l'adolescence compte plus d'adversaires que de partisans. A cet âge, l'instruction donnée aux jeunes filles doit se spécialiser plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici et se compléter en vue de carrières déterminées, dont les besoins passeront en première ligne. La grande majorité des femmes se vouant aux arts domestiques, leur enseignement professionnel devra être